

Elections législatives - Interventions de Conseillers Municipaux

M. LE MAIRE : La première question inscrite à l'ordre du jour me donne l'occasion d'adresser en votre nom à tous mes plus vives félicitations aux heureux élus du suffrage universel du 1^{er} juin dernier. Désormais notre assemblée compte deux nouveaux Députés : Paulette et Jean-Louis et je crois que la majorité municipale peut être fière ce soir, à juste titre, de leur succès. Ils ont bien travaillé, ils ont été récompensés mais pour eux, et je leur ai dit, tout commence. Ils ont du pain sur la planche et ils découvriront vite que le Parlement ce n'est pas une sinécure mais je suis persuadé qu'ils feront leur travail comme ils ont l'habitude de le faire. Je les revois encore tous les deux entrer au Conseil Municipal en 1983, c'était mon deuxième mandat ; ils prouvent finalement que la génération Schwint se porte bien et le Maire aussi... Ces succès ont l'intérêt de me revigorer et de me donner encore envie de continuer plus que jamais l'action politique que nous avons engagée ensemble déjà depuis un certain nombre d'années. Les seuls conseils que je peux leur donner ce soir, c'est de rester comme ils sont, simples, fidèles à leurs convictions, et de tenir leurs engagements. Ils ont été élus pour cela. D'ailleurs l'un de ces engagements, pris solennellement pendant la campagne, concernait le cumul des mandats et vous le voyez ce soir cette promesse, tant de fois d'ailleurs évoquée par les élus de tous bords depuis des années, s'inscrit réellement et sans tarder dans les actes. Je crois savoir qu'une prochaine loi va effectivement donner l'application concrète à ce souhait.

Donc en votre nom à tous, je félicite nos deux Députés. Voilà un signe tangible et concret qui prouve qu'une nouvelle façon de concevoir la politique se met en place.

Mais avant d'examiner les conséquences de l'abandon par nos Députés de leur poste d'Adjoint, je voudrais adresser un message de sympathie à tous les autres candidats qui dans cette assemblée, et il y en a quelques-uns, se sont exposés au suffrage universel avec moins de bonheur que nos deux élus. Le poids des défaites n'est naturellement pas le même pour tous et je voudrais dire ici, au Député sortant en particulier, que l'alternance peut se vivre sans heurts, sans blessures. Il suffit que les uns ne cèdent pas aujourd'hui au triomphalisme et que les autres ne se laissent pas envahir par l'amertume ou les regrets. Franchement, il n'y a pas de quoi car tous ici nous savons combien en politique il faut savoir relativiser à la fois les succès et les défaites et ce qui est sûr en tout cas, pour les uns et les autres dans cette assemblée, c'est que la vie municipale continue. Mon voeu est que chaque Conseiller continue ici à donner le meilleur de lui-même pour améliorer toujours un peu plus la qualité de vie de nos administrés. C'est la raison essentielle pour laquelle nous avons été élus.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, je prends acte de votre déclaration. Mon propos sera court mais il sera d'abord pour évidemment prendre acte de l'élection à l'Assemblée Nationale de deux de vos anciens Adjoints. Les Français en ont ainsi décidé le 1^{er} juin, la Gauche est revenue à la majorité au Palais Bourbon après une courte absence car 4 années ce n'est pas une période très importante, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle cohabitation dans une forme d'ailleurs qui n'avait encore pas été vécue exactement comme cela.

M. LE MAIRE : C'est vrai. Les 4 années ne sont pas de notre fait, Monsieur JACQUEMIN !

M. JACQUEMIN : Pour ma part, je dois dire ici devant vous tous que mon expérience de parlementaire, 11 années, aura été diverse puisque je l'ai vécue à travers différentes formes de cohabitation où se sont tout à la fois succédés des Présidents ou des majorités parlementaires de Droite et de Gauche. Mon sentiment sur cette question-là, mais sans vouloir faire de la politique car ce n'est pas le lieu ici, est que, même si les Français admettent cette nouvelle forme, celle de la cohabitation, celle-ci reste pour moi marquée par l'ambiguïté puisque Président et Gouvernement s'affrontent pour mettre en oeuvre des politiques différentes voire quelquefois opposées. Je ne suis pas vraiment convaincu qu'il y ait là un chemin d'efficacité pour notre pays.

J'ai mis personnellement ces 11 années, Monsieur le Maire, au service de mes électeurs. Je l'ai fait en conscience avec mes collaborateurs auxquels d'ailleurs je rends ici hommage et à travers les innombrables dossiers bien souvent d'ailleurs individuels que nous avons traités. J'ai toujours aussi été très attentif aux dossiers d'intérêt général et toujours veillé à ce que l'Etat prenne sa juste part dans la réalisation des équipements, des infrastructures ou dans les politiques sociales et économiques et je l'ai fait sans ostracisme d'ailleurs à l'égard de la Ville de Besançon que j'ai aidée quand je l'ai pu avec les moyens dont je disposais.

De ce point de vue, je ne veux pas taire tout de même mon inquiétude devant les risques, il faut qu'on en soit bien tous conscients ici, courus par notre agglomération et notre capitale régionale de ne pas être reconnue comme telle. Je souhaite me tromper mais le Maire et les Députés de notre assemblée devront porter une attention particulière à ce que notre capitale régionale soit bien reconnue et c'est là naturellement une lourde charge.

Pour moi, à l'évidence, une page politique se tourne mais je ne referme pas le grand livre de la vie publique qui, comme vous le savez, m'a toujours intéressé et passionné. Je me suis engagé en 1983 d'ailleurs dans un mouvement politique, considérant cet engagement comme nécessaire après notamment les premiers effets constatés du Gouvernement de M. MAUROY. Je resterai attentif aux événements des mois prochains. Les premiers pas incertains du Gouvernement JOSPIN montrent son embarras et débouchent, en attendant septembre, sur l'attentisme. Sous prétexte d'inventaire, c'est vrai que la Gauche est experte en déficit, on nous dit qu'il est urgent d'attendre : pas de collectif budgétaire c'est évidemment pratique.

Nous serons attentifs aussi aux nouvelles politiques de la Ville. J'espère bien que les opérations financées par l'ancien Ministre au profit des quartiers difficiles seront continuées et les engagements honorés. Je me réjouis par exemple de la volonté affichée du Gouvernement de renforcer les emplois de proximité pour la police nationale et je souhaite que notre Ville tire tout le profit de cette nouvelle politique.

D'une manière générale, et j'en terminerai là Monsieur le Maire, je resterai disponible pour apporter ma contribution à tout ce qui pourra m'apparaître comme constructif et comme positif pour nos concitoyens mais je n'entends pas naturellement rester, non pas inerte, mais sans réaction lorsque je le jugerai nécessaire. Merci de m'avoir écouté.

M. VIALATTE : Monsieur le Maire, la Ville de Besançon depuis le 1^{er} juin connaît, nous allons en prendre acte ce soir en tout cas dans ses conséquences, une nouvelle configuration politique qui est née du résultat des élections législatives et tous les républicains que nous sommes ici en prennent acte. Certains, ils sont majoritaires dans cette salle pour s'en réjouir, d'autres pour le regretter mais c'est le jeu de la démocratie.

Je voudrais intervenir, Monsieur le Maire, si vous le permettez, dans l'esprit qui est celui qu'a adopté à l'instant même Michel JACQUEMIN dont je crois chacun ici salue, comme ce fut d'ailleurs le cas pour son collègue Claude GIRARD, la qualité des actions conduites au service de sa circonscription, au service de nos concitoyens. Je voudrais dire que nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation à Besançon qui, je parle sous le contrôle de ceux qui en ont la mémoire, présente quand même un caractère un peu hors du commun puisque la formation politique à laquelle vous appartenez, Monsieur le Maire, le parti socialiste, se trouve désormais en situation de quasi hégémonie au plan politique mais le mot n'a rien de péjoratif, hégémonie au sens étymologique du mot, c'est-à-dire une représentation politique quasi complète à l'ensemble des échelons de la démocratie.

M. LE MAIRE : C'est vrai, Monsieur VIALATTE, j'ai moi-même vérifié, car vous l'avez utilisé dans un communiqué de presse, ce que signifiait littéralement hégémonie. C'est tout à fait ce qui se passe ici, nous sommes largement majoritaires, en situation de faire ce que nous souhaitons faire, c'est une hégémonie mais ça n'a rien de péjoratif.

M. VIALATTE : Et c'est le choix des électeurs, il ne m'appartient pas de le contester, il m'appartient d'en prendre acte. Ce que je voulais vous dire, Monsieur le Maire, c'est que l'histoire politique de notre ville a connu depuis 1958, un fait qui était qu'à l'exception de M. Joseph PINARD entre 1981 et 1986, il y avait toujours une sorte d'équilibre politique entre la majorité municipale conduisant cette ville sous la houlette de Jean MINJOZ et de vous-même et la représentation parlementaire de cette ville de 1958 à 1977, M. WEIMAN qui a d'ailleurs à plusieurs reprises échoué aux élections municipales, je crois que les électeurs avaient montré ce souci d'équilibre.

M. LE MAIRE : C'est vrai, c'est un peu l'habitude ici.

M. VIALATTE : Ensuite Raymond TOURRAIN puis Michel JACQUEMIN de 1986 à 1997, excusez-moi j'ai oublié un an et demi de la mandature de Georges BAULARD, Député suppléant de Jacques WEIMAN et puis donc de 1993 à 1997 Michel JACQUEMIN et Claude GIRARD. Cet équilibre qui a été une des caractéristiques politiques de cette ville, aujourd'hui n'est plus. Nous en prenons acte et une fois encore tel est le choix fait par les électeurs, il est sans appel et il doit être salué comme étant l'expression de la volonté populaire que nous devons respecter. Mais c'est l'occasion, Monsieur le Maire, aujourd'hui et d'une manière que je veux, sur le même ton que Michel JACQUEMIN tout à l'heure, extrêmement sereine et respectueuse des choix de chacun, de s'interroger sur le rôle des oppositions car pour être dans l'opposition, nous les 9 membres de notre groupe, nous y sommes vraiment cette fois, c'est-à-dire avec effectivement l'absence de relais parlementaire et dans une région qui compte désormais 3 Ministres, membres du Gouvernement appartenant à vos formations politiques. Or l'opposition dans une démocratie locale est un élément essentiel de contrôle de l'activité d'un exécutif et je me permets, Monsieur le Maire, sans vous demander bien sûr que nous en délibérions, que nous en décidions ce soir, que nous réfléchissions peut-être ensemble aux moyens d'améliorer encore, même si nous sommes conscients qu'en 1995 vous avez fait des progrès par rapport à la mandature 1989 - 1995...

M. LE MAIRE : Merci.

M. VIALATTE : ...en nous redonnant notamment un emploi d'attaché de groupe qui est important pour le travail que nous fournissons, que nous puissions peut-être réfléchir à l'approfondissement de ce jeu démocratique entre la majorité et l'opposition. Je voudrais sur ce

plan, si vous m'y autorisez et pour conclure, prendre deux exemples : l'exécutif municipal et ses Adjoints s'appuient sur des présidences de commissions. Il n'est pas question pour nous de vous demander, ce serait d'ailleurs contraire à l'esprit de la loi électorale, que des présidences de commissions soient confiées à l'opposition. Par contre, peut-on imaginer que des commissions spéciales, prenons l'exemple de la Commission de Contrôle Financier des Sociétés liées à la Ville -voilà un bel exemple de contrôle de l'activité d'un exécutif- fasse de votre part l'objet d'une proposition d'ouverture à la Municipalité et soit confiée à un membre de l'opposition qui pourrait être Michel JACQUEMIN, je crois qu'il en a les titres, les compétences et l'expérience, et c'est donc une proposition que je me permets de formuler. On pourrait imaginer que la Commission Communale des Impôts Directs qui joue un rôle de réflexion, de proposition et d'intervention auprès de l'Adjoint aux Finances puisse également s'imaginer comme étant confiée à un représentant de l'opposition. Après tout, l'Assemblée Nationale ne vient-elle pas pour deux commissions spéciales de faire ce choix, de confier à des élus de l'opposition des responsabilités de cette nature ?

Et la deuxième et dernière proposition que je me permets de formuler mais elle n'est pas nouvelle, nous l'avons déjà formulée dans cette enceinte, c'est que le droit de proposer des délibérations qui est ouvert par l'article 8 du règlement intérieur à chaque membre du Conseil Municipal, puisse désormais s'exercer pleinement, c'est-à-dire que vous nous permettiez à nous, élus de l'opposition, de déposer ces propositions et de les laisser se débattre si vous le voulez bien, dans les commissions générales du Conseil Municipal puis en séance publique quitte à ce qu'elles soient rejetées, ce qui est la loi de la démocratie, la loi majoritaire mais qu'elles aient la possibilité de suivre le circuit normal d'une assemblée, c'est-à-dire discussion en commission, discussion en séance publique avec vote ou rejet.

Après tout, Monsieur le Maire et ce sera mon propos de conclusion, dans cette assemblée votre opposition a, depuis qu'elle y siège c'est-à-dire depuis 1983, Raymond TOURRAIN le rappelait souvent quand il siégeait ici, voté la quasi totalité des délibérations qui sont la vie quotidienne d'une assemblée communale. Bien sûr, sur les grands choix, je pense aux choix budgétaires, nous avons divergé mais sur la plupart des sujets qui préoccupent nos concitoyens nous avons le plus souvent ici exprimé un consensus qui témoigne je crois d'un esprit constructif de l'ensemble des élus de cette assemblée et qui pourrait, si vous le voulez bien peut-être, faire l'objet je n'ose pas dire d'un retour mais en tout cas d'un geste d'ouverture que nous nous permettons d'attendre de vous et qui aille peut-être au-delà de ce qui a été fait jusqu'à présent.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur VIALATTE. C'est vrai que Besançon, la Ville, la Municipalité se sont trouvées confortées par ces résultats du 1^{er} juin et on peut dire, je l'ai rappelé d'ailleurs, que c'est une ville qui fait confiance depuis très longtemps aux élus qui sont plutôt à gauche qu'ailleurs. Vous m'avez quand même oublié car j'ai été Député moi aussi de 1988 à 1995, je me permets de vous le rappeler, nous étions avec M. JACQUEMIN deux Députés, un de droite et un de gauche. Ce n'est pas grave mais où vous êtes encore plus confus, c'est que la Commission de Contrôle qui existe a dans ses rangs M. JACQUEMIN. Je parle sous le contrôle de M. VUILLEMIN qui préside cette commission, M. JACQUEMIN étant Député, n'avait pas le temps de fréquenter cette commission. Peut-être le pourra-t-il maintenant et nous sommes ouverts à toutes propositions qui pourraient être faites de la part de l'opposition. Je crois que nous sommes, je l'ai déjà réaffirmé plusieurs fois, profondément démocrates, soucieux de la liberté de parole, de propositions de tout un chacun parmi les 55 élus que nous sommes qui sont des élus du suffrage universel choisis par les Bisontins pour gérer leur ville. Alors même si nous sommes en situation d'hégémonie, nous resterons très profondément des démocrates avant tout.

M. FOUSSERET : Monsieur le Maire, je n'ai que très peu de choses à ajouter à ce que vous avez dit, si ce n'est remercier encore bien sûr toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance. Nous allons faire le maximum pour justement en être dignes. Paulette GUINCHARD-KUNSTLER et moi-même l'avons dit, nous allons nous attacher à travailler

ensemble, à tirer dans la même direction pour nos deux circonscriptions, pour Besançon mais nous n'oublions pas que dans chaque circonscription il y a aussi une centaine de communes rurales, nous allons donc nous attacher à travailler ensemble pour faire avancer dans la bonne direction tous les projets que vous voudrez bien nous soumettre. Je crois que la Municipalité, le Maire l'a dit, va en sortir renforcée et que nous allons travailler pour le plus grand bien-être de chacun. C'est vrai aussi que nous avons un certain nombre de ministres dans cette région, c'est bien même s'il est vrai qu'avant tout le rôle d'un ministre est de travailler au niveau de l'Etat et ne pas retomber dans une politique de «copinage» et de voisinage.

En ce qui nous concerne, Paulette et moi-même, nous nous sommes déjà mis au travail et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour dire que nous allons le faire au service de tous et sans aucune exclusive. Nous serons prêts à travailler avec les uns et les autres pour faire avancer les dossiers qui sont fort nombreux.

Je ne vais pas répondre aux propos à caractère un peu aimablement politique que j'ai pu entendre ce soir. Je constate simplement que l'hégémonie est acceptable lorsqu'elle est à droite, comme il y a encore quelque temps avec l'Elysée, le Palais Bourbon, le Sénat, la quasi totalité des Conseils Régionaux et Généraux, mais ne l'est plus lorsque les Français font un autre choix et qu'elle est à gauche, et spécialement à Besançon. Je crois simplement que les Françaises et les Français ont tranché. Ils ont voulu un changement de politique, ils ont voulu aller dans une autre direction, soyez persuadés que nous allons tout faire pour réussir. Nous avons commencé, nous avons bien expliqué. Je réponds un peu à M. JACQUEMIN que nous n'allons pas tout faire tout de suite et vous savez très bien, Monsieur JACQUEMIN, que dans la période actuelle il ne serait pas raisonnable de préparer en catastrophe un collectif budgétaire. Je rappelle que nous sommes élus pour 5 ans et que nous avons donc l'ensemble de ce mandat pour mettre en place toutes les propositions que nous avons très largement débattues dans le cadre de la campagne électorale.

Dont acte.